



# ROLLAND DELORME

## Déclaration de candidature au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Ingénieur au Québec et dans d'autres juridictions, je présente ma candidature afin de contribuer activement à la mission première de l'Ordre : assurer la protection du public. Convaincu que l'intégrité, la rigueur et l'excellence sont fondamentales à notre profession, je souhaite mettre mes compétences stratégiques et opérationnelles au service du Conseil d'administration.

Grâce à mon parcours en aérospatiale et défense, j'ai collaboré avec des équipes pluridisciplinaires et internationales, me familiarisant ainsi avec divers cadres réglementaires. Mon profil, jeune et issu d'une formation au Québec et à l'étranger, notamment en France pour mon diplôme de premier cycle en génie, contribuera à enrichir la diversité recherchée par l'Ordre, tant par l'origine de la formation que la génération représentée.

Mes objectifs en lien avec la protection du public se déclinent en quatre axes :

1. **Faciliter la mobilité interprovinciale** : Dans un contexte géopolitique en évolution, je souhaite favoriser l'harmonisation des pratiques et la reconnaissance rapide des compétences entre provinces, tout en maintenant une vigilance optimale pour protéger le public québécois.
2. **Renforcer les ententes de reconnaissance mutuelle** : Attirer et retenir des talents nécessite des mécanismes de reconnaissance des qualifications professionnelles accessibles. Je désire œuvrer à fluidifier ces processus, tout en préservant la qualité et la sécurité inhérentes à notre profession.
3. **Clarifier la pratique de l'ingénieur** : La Loi sur les ingénieurs est généralement bien comprise en génie civil et en construction, mais son interprétation est moins évidente dans certains secteurs manufacturiers, notamment pour la fabrication sur mesure (« build-to-print ») ou lors de transitions vers l'industrie 4.0. Il est essentiel d'accentuer des actions ciblées d'information et d'accompagnement auprès des employeurs afin d'assurer leur pleine compréhension et le respect de leurs obligations, contribuant ainsi directement à la protection du public.
4. **Valoriser la profession et promouvoir le développement durable** : Je souhaite poursuivre la valorisation de l'ingénierie auprès de la relève et des femmes. De plus, il me tient à cœur que le futur plan stratégique de l'Ordre intègre explicitement certains objectifs de développement durable de l'ONU (p. ex. industrie, innovation et infrastructure, villes et communautés durables), afin de faire rayonner des valeurs que j'estime fondamentales dans notre profession.

Siégeant au Conseil, je m'engage à agir avec prudence, diligence, honnêteté et loyauté, dans l'intérêt supérieur de l'Ordre et de la protection du public.

Rolland Delorme, ing.